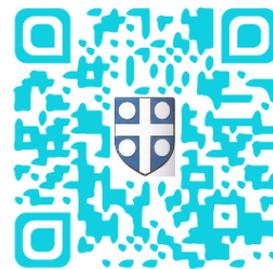


1  
Avis d'informations aux habitants de

# NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



MAI 2025

<http://www.neuve-eglise.fr>

## «SCHNACKABALADE» - 12<sup>ème</sup> EDITION - DIMANCHE 08 JUIN 2025

Afin d'assurer la sécurité des marcheurs lors de la 12<sup>ème</sup> édition de la SCHNACKABALADE, les mesures de circulation suivantes seront mises en place le dimanche 08 juin 2025 de 8h à 18h à Neuve-Église/Hirtzelbach :

### ARRETE DEPARTEMENTAL – HORS VILLAGE :

La circulation est interdite dans les deux sens :

- sur la route départementale 697 (route de Dieffenbach),
- sur la route départementale 97 (route de Saint-Maurice, route de Fouchy).

Une déviation sera mise en place.



### ARRETE MUNICIPAL – INTERIEUR DU VILLAGE :

#### **a) rue de la Vieille Forge :**

- Le stationnement des véhicules est interdit de part et d'autre de la chaussée.
- La circulation des véhicules est interdite rue de la Vieille Forge (RD 97) dans les deux sens.

#### **b) carrefour Abbé Stackler :**

- Le stationnement des véhicules est interdit sur les deux côtés de la chaussée.

#### **c) rue de l'Église, rue de Saint-Maurice, rue de Dieffenbach, rue des Fontaines à Hirtzelbach :**

- La circulation des véhicules est interdite dans les deux sens rue de Saint-Maurice (RD 97), rue de Dieffenbach (RD 697), rue de l'Église (RD 697) et rue des Fontaines à Hirtzelbach.

Les rues fermées à la circulation restent accessibles pour les riverains, la gendarmerie, les secours et ayants droit.

Les rues de Triembach, de Villé, de l'Église et de la Vieille Forge restent accessibles pour les voitures des marcheurs.

Les différents arrêtés de circulation seront affichés dans la cour de la Mairie.

## UTILISATION DE TONDEUSES À GAZON ET AUTRES ENGIN À MOTEUR THERMIQUE ET ÉLECTRIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler que l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins à moteur thermique ou électrique est autorisée comme suit :

**en semaine : de 8h à 21h,**

**le samedi et jours fériés : de 8h à 12h et de 14h à 20h,**

**le dimanche : de 9h à 11h.**



## REPLISSAGE DES PISCINES

Le début de l'été est souvent l'occasion de remplir à nouveau les piscines.

Afin de pouvoir contrôler le niveau de l'eau dans notre réservoir, nous vous prions de bien vouloir passer en mairie pour signaler le remplissage de votre piscine (les petites piscines pour enfants ne sont pas concernées). Merci d'avance.

## DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT-CIVIL

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état-civil (acte de naissance, de mariage et de décès).

La demande d'acte d'état civil est un **service gratuit** (attention, certains sites privés proposent un service payant pour effectuer ces démarches à votre place).

Vous pouvez effectuer cette démarche vous-même, en ligne, par courrier ou en vous rendant à la mairie.

### Où s'adresser pour obtenir :

- un acte de naissance → mairie du lieu de naissance,
- un acte de mariage → mairie du lieu du mariage,
- un acte de décès → mairie du lieu du décès.

## Rattrapages de collecte du

**Jeudi 29 mai 2025**  
**Ascension**

La collecte du **bac gris** initialement prévue le **jeudi 29 mai 2025 (Ascension)**, aura lieu le

**samedi 31 mai 2025.**



## FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 30 mai 2025.

En cas d'urgence, veuillez contacter Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints.



Avec jardins en France et en Allemagne



## Jardins ouverts Tag der offenen Gartentür Mai à Septembre 2025



Une manifestation organisée par le Landkreis Emmendingen

- ▶ Le parrainage de cette manifestation «jardins ouverts» sera assuré par le Landrat Hanno Hurth
- ▶ L'encadrement technique est assuré par Hansjörg Haas, Herbolzheim
- ▶ L'entrée est gratuite
- ▶ Les jardins sont privés et ne peuvent être visités que pendant les heures d'ouverture mentionnées
- ▶ L'entrée d'un jardin se fait à ses risques et périls. Veuillez éviter tout stationnement gênant
- ▶ Toutes les dates se trouvent sur internet: [www.landkreis-emmendingen.de](http://www.landkreis-emmendingen.de)

▶ Samedi, 24. Mai / Dimanche 25. Mai, 10 à 17 h: **Berthe et Jean-Pierre Leyder, 12 Rue de Dieffenbach, F - 67220 Neuve-Église.** Itinéraire: Prendre la N 59 depuis Sélestat en direction de Sainte-Marie-aux-Mines, puis tourner à droite au rond-point du Val de Villé sur la D 424 en direction de Thanvillé. Au rond-point suivant, continuer sur la D 424 pendant 1,2 km. Prendre ensuite à gauche en direction de Neuve-Église sur la D 97, puis tout de suite à droite en suivant la D 97. A Neuve-Église, prendre la deuxième rue sur la gauche, Rue de Dieffenbach. *Jardin:* Jardin familial rural autour d'une propriété historique rénovée avec goût, un grand espace fruitier prend place autour d'un imposant noyer. Quelques petits massifs de bois, de plantes vivaces bordées de cours d'eau et d'un étang donnent à ce jardin une ambiance qui invite au calme et à la méditation.

▶ Dimanche de Pentecôte, 8. Juin / Lundi de Pentecôte, 9. Juin, 10 à 17 h: **Thérèse et Augustin Frigeni, 1, Rue des Jardins, F - 67220 Neuve-Église.** Itinéraire: Voir la famille Leyder, le jardin se trouve juste au-dessus. *Jardin:* Petit jardin familial intensivement planté et très biodiversifié, forte proportion de légumes (nombreuses variétés de tomates) et de fruits, culture biologique, culture mixte, utilisation systématique de paillis, plates-bandes surélevées, très nombreux éléments de décoration du quotidien paysan d'autrefois.

# Schnackabalade

D97

**NEUVE - ÉGLISE**

12<sup>ème</sup> Édition

**Dimanche 8 Juin 2025**

**Marche gourmande**

5 haltes gourmandes pour découvrir Neuve-Église, Hirtzelbach et ses environs.

**Enfants**

**15€**

(de 4 à 12 ans inclus)

**Ados**

**25€**

**Adultes**

**35€**

*Chaque plat sera accompagné d'une boisson incluse dans le prix.*

## Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....-.....-.....

Mail : .....

Je souhaite être informé des prochaines manifestations organisées par L'A.C.L.

Enfant(s) 4/12ans = ..... X15€

Ado(s) = ..... X25€

Adulte(s) = ..... X35€

Total : = ..... €

Thierry DIETZ  
24 Rue de dieffenbach 06 70 26 62 11  
67220 Neuve-Église

Départ toutes les 30 minutes, à partir de 10h.  
Merci d'indiquer votre horaire de départ souhaité :

Départ à .....HEURES .....MINUTES

Réservation également disponible sur  
[acl-neuve-eglise.org/schnackabalade-2025](http://acl-neuve-eglise.org/schnackabalade-2025)

La marche aura lieu quel que soit la météo.

Au vu des frais engagés, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

06 70 26 62 11

[dietz.thierry@orange.fr](mailto:dietz.thierry@orange.fr)

[acl-neuve-eglise.org](http://acl-neuve-eglise.org)



Information **SCHNACKABALADE** édition 2025

Dans le cadre de la marche gourmande qui aura lieu le **dimanche 8 juin 2025**, l'ACL propose une alternative pour ceux qui ne peuvent pas participer à la marche et qui souhaitent manger sur place.

👉 Réservez votre menu comprenant plat, dessert et café au tarif de 18 € (hors boisson).

🍽️ Le repas sera servi à la salle des fêtes de Neuve-Église.

📅 Réservation obligatoire avant le 1er juin 2025

✉️ Par mail : [dietz.thierry@orange.fr](mailto:dietz.thierry@orange.fr)

☎️ Par téléphone : 06 70 26 62 11

Nous vous accueillerons avec plaisir pour faire de cet événement une réussite et ainsi passer un moment convivial.

À très bientôt ! 🎉

Le Comité de l'ACL



## Enquête sur les pratiques culturelles dans la Vallée de Villé.

Ce questionnaire s'adresse principalement aux habitants de la vallée ainsi qu'aux personnes y travaillant.

Votre participation est essentielle pour nous aider à mieux comprendre vos pratiques et attentes culturelles.

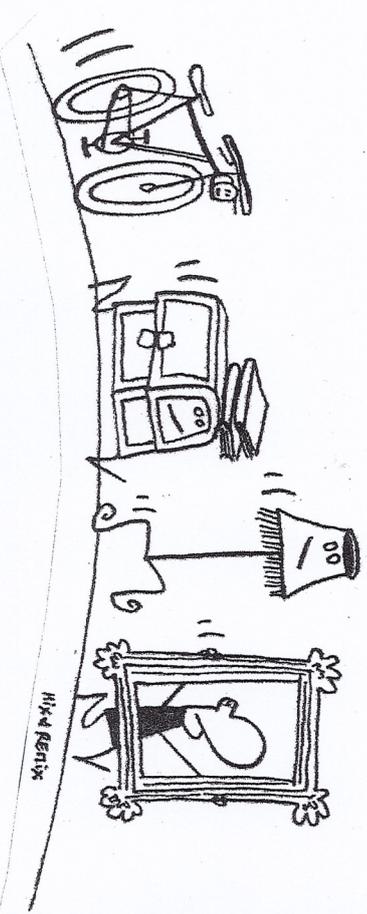


La Communauté de Communes de la Vallée de Villé, en collaboration avec plusieurs acteurs culturels majeurs du territoire, réalise actuellement un diagnostic culturel du territoire.  
**Dans ce cadre, nous avons besoin de votre avis !**

la Vallée de Villé  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## NEUVE- EGLISE /HIRTZELBACH

### 5<sup>e</sup> vide-greniers



22 Juin 2025

8h à 17h

**+ de 40 maisons participantes**

*Buvette et petite restauration au jardin curial de Neuve-Eglise  
Plan à disposition au jardin curial et chez les participants*

*Organisé par l'AGF de Neuve-Eglise/Hirtzelbach  
Infos au 06 78 67 69 56*



## **FESTIVAL DECIBULLES DU 11 AU 13 JUILLET 2025**

Voici les dispositions prises pour cette nouvelle édition :

- Accès interdit à l'aire de jeux d'Hirtzelbach du 28 juin au 18 juillet 2025.
- Interdiction du camping et du stationnement des camping-cars et caravanes sur l'ensemble du ban communal du mardi 08 juillet au mardi 15 juillet 2025 sauf dans les endroits clos et les emplacements prévus à cet effet sur le site de Décibulles.

Les restrictions habituelles concernant la circulation et le stationnement sont mises en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité des arrêtés municipaux dans les panneaux d'affichage de la mairie.

## **NOUVEAUTÉS EN 2025**

Cette année, l'association Décibulles a pour objectif de fluidifier et de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules à l'arrivée et au départ des festivaliers. À cette fin, l'organisation des flux de navettes, de voitures et de piétons a été repensée afin de permettre aux festivaliers de circuler et d'accéder aux parkings en toute sécurité et ainsi de limiter les risques d'accident et d'attente à la sortie des parkings.

Dorénavant, à la sortie des parkings, le flux sera divisé par deux :

- une première moitié des véhicules sera envoyée vers Neuve-Église, direction Breitenau,
- la seconde moitié des véhicules sera envoyée vers Saint-Maurice, comme par le passé.

### **Conséquences au niveau de la circulation rue de l'Église :**

- la circulation de tout véhicule sera interdite dans le sens Neuve-Église → Villé aux horaires suivants :
  - du vendredi 11 juillet 2025 - 23h00 - au samedi 12 juillet 2025 - 04h00,
  - du samedi 12 juillet 2025 - 23h00 - au dimanche 13 juillet 2025 - 04h00,
  - du dimanche 13 juillet 2025 - 21h00 - au lundi 14 juillet 2025 - 02h00.

La circulation se fera en sens unique (Villé → Neuve-Église) aux horaires indiqués ci-dessus.

### **Conséquences sur le stationnement :**

- Interdiction de stationner rue de St Maurice (sauf emplacements de parking matérialisés au sol en face des maisons n°10 et n°11), carrefour Abbé Stackler, rue de l'Église et rue de la Vieille Forge du vendredi 11 juillet 2025 à 08h00 jusqu'au lundi 14 juillet 2025 à midi.

**Pour plus d'informations sur cette manifestation : <https://www.decibulles.com>**

## ÉCOLE DE NEUVE- ÉGLISE : LES CM2 REMPORTENT LE TOURNOI BALLON-CAPITAINE INTER-ÉCOLES

Le lundi 28 avril 2025, la classe de CE2/CM s'est déplacée au stade de Triembach-au-Val pour y rencontrer d'autres camarades de la Vallée dans le tournoi inter-écoles de ballon-capitaine organisée par l'Inspection de Sélestat.

Le ballon-capitaine ressemble fort au handball, mais les joueurs n'ont pas le droit de dribbler. Pour marquer des points, ils doivent lancer la balle à leur gardien (le capitaine) qui est placé derrière le camp adverse et qui doit la saisir sans qu'elle ne retombe au sol.

Neuve-Église / Breitenau a inscrit 3 équipes et les CM2 ont remporté le tournoi dans leur catégorie, alors que les CE2 ont terminé 1ers ex-aequo, juste distancés à la différence de ballons arrêtés.

Cette matinée s'est déroulée dans une parfaite convivialité, sous un soleil éclatant. Enfants, parents, accompagnateurs et enseignant en étaient enchantés.



## De quels documents ai-je besoin pour compléter mon dossier ?

Je complète le formulaire et je transmets les justificatifs suivants en m'assurant qu'ils soient lisibles :



La copie d'une pièce d'identité du demandeur



Un relevé d'identité bancaire du compte au nom du bénéficiaire sur lequel la prime sera versée



Un justificatif de domicile au nom du demandeur (taxe d'habitation ou foncière, facture de téléphone, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, etc.)



Une copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à la prime. Celle-ci doit comporter le nom et l'adresse du bénéficiaire ainsi que le nom et l'adresse du vendeur.



Pour les vélos à assistance électrique, la copie du certificat d'homologation, la notice technique ou l'attestation de respect de la norme NF EN 15294



## À qui cette prime est-elle destinée ?

Le bénéficiaire est une personne physique majeure résidant sur l'une des 52 communes du territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo neuf ou d'occasion. Les personnes morales sont exclues du dispositif.

L'aide est octroyée une seule fois pour l'achat d'un seul matériel éligible et pour un même bénéficiaire. Les bénéficiaires de la prime en 2022, en 2023 ou en 2024 ne sont pas éligibles en 2025.



### Remboursement

Dans l'hypothèse où le bénéficiaire de la prime viendrait à revendre le matériel concerné dans un délai de trois ans suivant la date de dépôt de son dossier sur la plateforme en ligne, le montant total de la prime devra être restitué au PETR Alsace Centrale.

### Sanction

Conformément à l'engagement, le vélo ne peut être revendu dans un délai de trois ans à compter de sa date d'achat. Le détournement de la prime, notamment en cas d'achat pour revendre, sera susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rendra son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du Code Pénal.

### Données personnelles

Le PETR Sélestat Alsace Centrale est le seul destinataire des données qui vous concernent. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (RGPD), actuellement en vigueur dans toute l'Union européenne, vise à mieux protéger les données personnelles privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce formulaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement en contactant le PETR Sélestat Alsace Centrale.

### Une question ?

PETR Sélestat Alsace Centrale  
15 boulevard Leclerc - 67600 Sélestat  
www.selestat-alsace-centrale.fr  
administration@petr-selestat.fr  
Tel : 03 88 58 01 60

## Prime Vélo 2025 : pour une mobilité durable et accessible en Alsace centrale !

Une prime pour vous  
aider à pédaler !

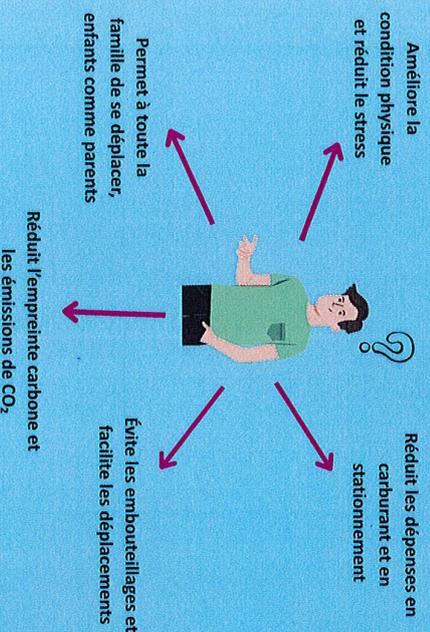
- 75 € pour un vélo classique ou un VAE
- 200 € pour un vélo cargo



Illustrations : Freepik Ne pas jeter sur la voie publique



## Comment le vélo peut-il améliorer mon quotidien ?



### Je suis éligible si :

- Je suis une personne majeure
- + J'habite sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale
- + J'achète un vélo neuf ou d'occasion chez un revendeur situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale

### Les 52 communes sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale :

#### Communauté de communes du Ried de Marckolsheim :

Artolsheim, Boesenbiesen, Bindernheim, Bootzheim, Eisenheim, Grussenheim, Hesseenheim, Heildolsheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Ohnenheim, Richolsheim, Saaseenheim, Schwobsheim, Schœnenau, Sundhouse, Wittsheim.

#### Communauté de communes de Sélestat & Territoires :

Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Scherwiller, Sélestat.

#### Communauté de communes du Val d'Argent :

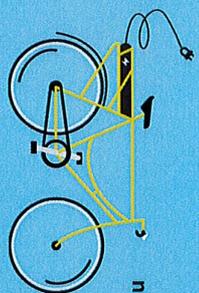
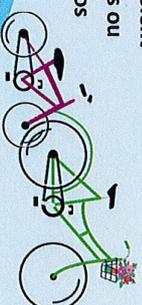
Lièpvre, Rombach-le-Franc, Sainte-Croix-aux-Mines, Sainte-Marie-aux-Mines.

#### Communauté de communes de la Vallée de Villé :

Albé, Bassemberg, Breitenbach, Breitenau, Dieffenbach-au-Val, Fouchy, Lalaye, Maisongoutte, Neuve-Eglise, Neubois, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Pierre-Bois, Steige, Thanville, Triembach-au-Val, Urbeis, Villé.

## Quels types de vélos sont éligibles à la prime ?

Les vélos classiques, qu'ils soient à cadre fixe ou pliants, neufs ou d'occasion, ainsi que les vélos pour enfants.



Les vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion : compte tenu de la diversité des modèles présents sur le marché, un certificat d'homologation correspondant sera exigé.

### Les vélos cargos neufs ou d'occasion :

vélos équipés de systèmes spécifiques qui permettent de transporter aussi bien des enfants, que des courses ou du matériel.



Ce groupe de vélos comprend :

- les **biporteurs** : vélos à deux roues équipés d'une malle à l'avant,
- les **triporteurs** : vélos à trois roues équipés d'une malle à l'avant.

Les **tricycles de taille adulte**, adaptés aux personnes en situation de handicap.

- Les vélos d'occasion doivent être achetés auprès d'un professionnel, avec facturation comme garantie.
- Les vélos achetés auprès de particuliers ne sont pas inclus dans cette subvention.
- La prime ne s'applique pas aux accessoires (antivol, casque, pantier, ...)

## Formulaire à compléter

CIVILITÉ :  MADAME  MONSIEUR

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ RUE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement d'attribution de l'aide (consultable sur [www.selestat-alsace-centrale.fr](http://www.selestat-alsace-centrale.fr)).

LE : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Le dispositif est ouvert jusqu'au **31 octobre 2025**.

Les dossiers complets doivent parvenir au PETR Sélestat Alsace Centrale dans les 30 jours suivant l'acquisition du vélo (à la date de réception par le PETR Sélestat Alsace Centrale de la facture datée).

- **par courrier** : PETR Sélestat Alsace Centrale, 15 boulevard Lederer, 67600 SÉLESTAT
- **ou à l'adresse mail** : [administration@petr-selestat.fr](mailto:administration@petr-selestat.fr)
- **ou être déposés au siège** du PETR ou des communautés de communes du Ried de Marckolsheim, du Val d'Argent et de la Vallée de Villé.